

2. Pouzols – Le Château

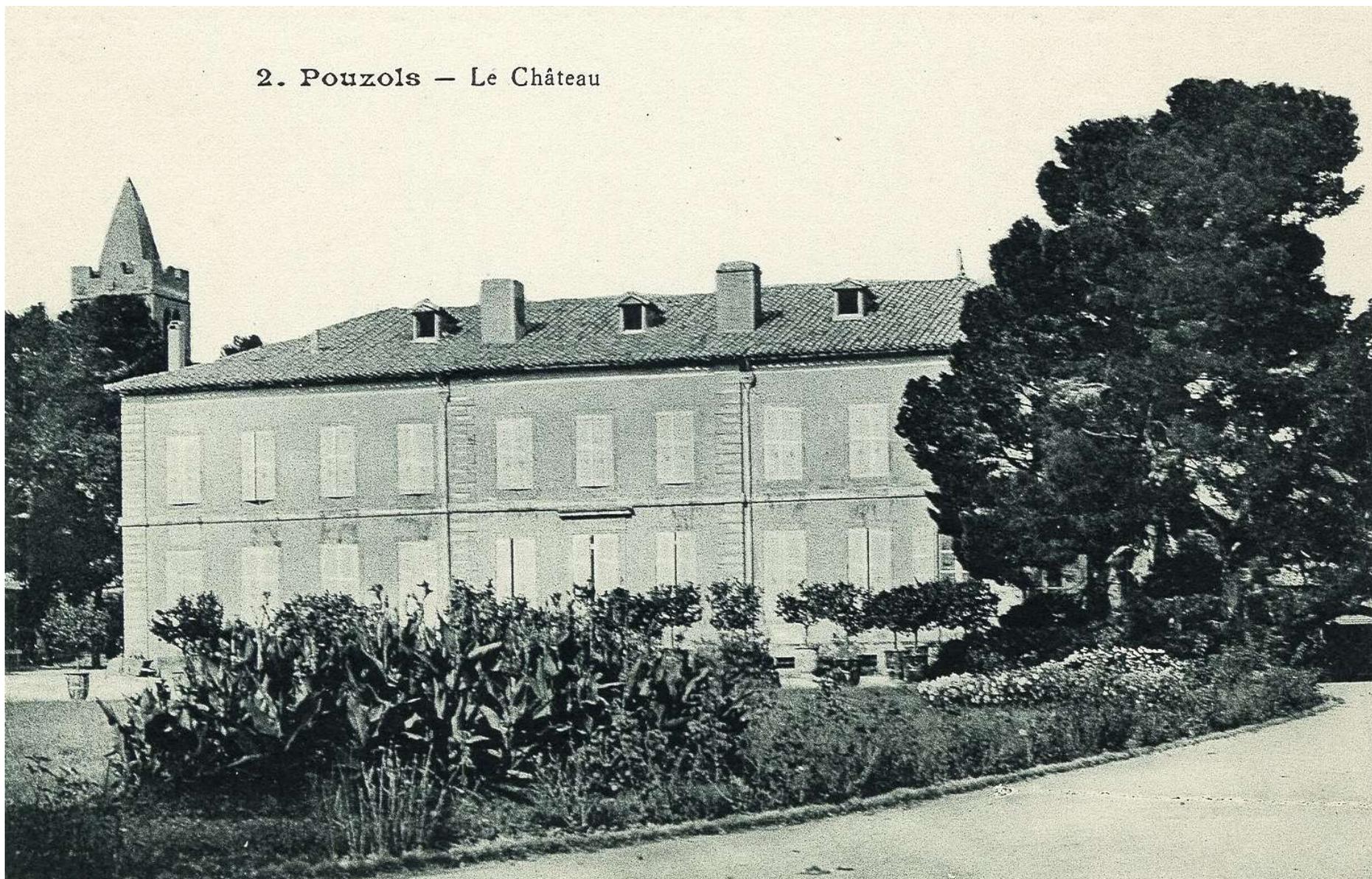
Je fais l'histoire de ma maison

Elodie Capet

Elodie.capet@aude.fr



2. Pouzols — Le Château



F°6/601

Les actes notariés (XIV^e-XXI^e s.)

L'Enregistrement (1800-1955)

La documentation hypothécaire (1800-1955)

Le cadastre (XIX^e-XX^e s.)

Les permis de construire

Sources complémentaires (compoix, prix-faits, inventaires après-décès, biens nationaux, iconographie)

Cas particuliers (moulin, château, ancien bâtiment public)

Les actes notariés (XIV^e-XXI^e s.)

1:9528

du 24 Octobre 1942 EP 08466

Pardevant Maître Francis BROUSSE Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, notaire à la résidence de CARCASSONNE, soussigné.

ONT COMPARU

Monsieur TESSEYRE Antoine retraité de la compagnie des Chemins de Fer Français, et Madame CASTEL Jeanne Etienne Victoria, sans profession, son épouse qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à CARCASSONNE, 122 Route de Narbonne.

Nés, savoir: le mari à CARCASSONNE le vingt et un mai mil huit cent quatre vingt douze et l'épouse au même lieu le vingt six septembre mil neuf cent.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage ayant précédé leur union célébrée à la Mairie de BELVEZE, le cinq janvier mil neuf cent dix neuf

Lesquels ont par ces présentes vendu en s'obligeant solidairement à toutes les garanties ordinaires et de droit,

A Monsieur RABAT Aimé Michel, tripiier, demeurant à CARCASSONNE 25 rue de la Gaffe,

Né à PY arrondissement de PRADES (Pyrénées Orientales) le dix août mil neuf cent deux, époux de Madame JOUANOLE Berthe Jeanne Marie, sans profession, née AU BOULOU (Pyrénées-Orientales) le seize septembre mil neuf cent sept, avec laquelle il est marié sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage ayant précédé leur union célébrée à la Mairie de SAINT PELLU D'AVALL (Pyrénées-Orientales) le vingt neuf novembre mil neuf cent trente trois.

Monsieur RABAT ici présent et qui accepte

Une maison d'habitation sise à CARCASSONNE, à la Gravette, figurant au cadastre de ladite commune sous le N° 855 de la section C, dite de Montredon.

Ainsi au surplus que ledit immeuble existe et se comporte avec ses appartenances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

- AUTORISATION PREFECTORALE -

La présente vente a été autorisée par Monsieur le Préfet du Département de l'Aude, en conformité de l'article premier de la loi du 16 Novembre 1940, ainsi qu'il résulte du visa N° 11.574 apposé sur l'un des originaux de la présente autorisation demeure ci-annexé après mention

- ORIGINE DE PROPRIETE -

L'immeuble présentement vendu dépend de la communauté légale de biens existant entre les vendeurs à suite de l'attribution qui en a été consentie à Monsieur TESSEYRE seul pendant le mariage par l'OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A BON MARCHES POUR LE DEPARTEMENT DE L'AUDE A CARCASSONNE, suivant

Vente
Rabat

Exp. 3/2

premier feuillet

R. A.

R. B.

R. C.

R. D.

R. E.

R. F.

R. G.

R. H.

R. I.

R. J.

R. K.

R. L.

R. M.

R. N.

R. O.

R. P.

R. Q.

R. R.

R. S.

R. T.

R. U.

R. V.

R. W.

R. X.

R. Y.

R. Z.

AUTORISATION demeure ci-annexé après mention

- ORIGINE DE PROPRIETE -

L'immeuble présentement vendu dépend de la communauté légale de biens existant entre les vendeurs à suite de l'attribution qui en a été consentie à Monsieur TESSEYRE seul pendant le mariage par l'OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A BON MARCHES POUR LE DEPARTEMENT DE L'AUDE A CARCASSONNE, suivant

3 E 20624

acte retenu par le notaire soussigné le trois octobre mil neuf cent quarante deux, transcrit au bureau des hypothèques de CARCASSONNE le vingt et un octobre suivant, volume 2002 numéro 19.

Il fut déclaré audit acte par l'OFFICE PUBLIC que ledit immeuble n'était grevé d'aucun privilège ni d'aucune hypothèque.

Le terrain sur lequel a été construit l'immeuble objet de la présente vente a été acquis par l'OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A BON MARCHE de Madame RISCLE Marie Joséphine Rose Lucie Amélie Gabrielle, et de Monsieur Joseph Marie Jacques Auguste SATGE, propriétaire, son mari demeurant ensemble à COLOMIERS LASPLANES (Haute-Garonne) suivant contrat passé devant Maître LAFFON, notaire à CARCASSONNE, prédécesseur immédiat du notaire soussigné, le sept mai mil neuf cent vingt trois, transcrit au bureau des hypothèques de cette ville, le quinze du même mois de mai, volume 1306 N° 68.

Ce terrain dépendait du domaine de BOURBON recueilli par Madame SATGE dans la succession de sa mère, Mme CARDES Marie Geneviève Germaine Honorine, sans profession, veuve de Monsieur Georges Suzanne Hippolyte Edouard RISCLE, demeurant à CARCASSONNE, y décédée le vingt mars mil huit cent quatre vingt neuf, intestat, dont elle était la seule enfant et unique héritière, ainsi qu'il résulte de la déclaration de succession souscrite au bureau de l'enregistrement de CARCASSONNE le dix septembre suivant, sous le N° 237.

1942 : Aimé Rabat tripié à Carcassonne

1942 : Antoine Teyssere, retraité et Jeanne Castel, de Carcassonne

Construction par l'Office public d'habitation

1923 (terrain) : Marie Riscle et Joseph Satgé

1889 : Marie Cardes et Georges Riscle

N° 19
Janvier 1879



de Babou
de la
de la

2 2

La Vie nous jaurin
mil huit cent soixante-trois.
Not. de la M^{re} Dame Elisabeth, légitime au Droit,
Noblesse à Limoges (pays), en présence de témoins, soussignés,
not. Compagnon:
M. Guillaume Olive, teneur de Doss, et Dame
Madeleine Babou, son épouse, son professeur qu'il autorise,
Domiciliés ensemble à Limoges,
Comme nous le sera à l'effet du Contrat de mariage, ainsi
qu'il le déclarant sur les points de Droit,
Lesquels, protestant conjointement et solidairement, ont, par
les présents, rendu irrévocablement, sous les garanties de Droit
à M. Pierre Boussier, cultivateur, Domicilié à Nozière,
à ce présent et qui accepte,
Une chambre éclairée par deux fenêtres, l'une en face
l'Eglise, et l'autre donnant sur le toit du S^r Jean Guilhan, formant
tout le premier étage d'une maison rurale, sise dans le village de
Nozière, un local appelé le Fort, confrontant: du levant la rue,
du midi Barthélémy Lacroix, du couchant Emile Guilhan, et du
nord Callet.
Cette partie de maison est rendue avec toutes les appartenances
et dépendances, et les Droits d'entrée, vue, issue, passage, éjout,
et autres servitudes, actuels et passés y attachés.
La chambre présentement rendue appartenait à un
grainier qui se trouvait au Dessus, au S^r Guillaume Soubé, quand
celui-ci charpentier, Domicilié à Limoges, et décédé sans enfants, a
volontairement, le trois février mil huit cent soixante-quatre, après
avoir institué le S^r Nicaise, son parent, son neveu, pour son légataire
universel en une propriété, et la Dame Marie Gaston, son professeur,
sa femme, pour sa légataire à titre universel en usufruit, lui étant
son testamentolographe, au Dote, à Limoges, du vingt-huit mars
mil huit cent soixante-quatre, lequel dit Nicaise, de Droit, et après
le vingt-un février mil huit cent soixante-quatre, par le testament
de notaire Souvignat.
Après la mort de celui-ci, de la dite Dame Marie Gaston, pendant
il y a trois ans environ, M. Olive, son parent, revint au jour lui, par
de telle, l'autre propriété de la chambre présentement rendue.
Le dit S^r Guillaume Soubé a été lui-même jusqu'à
dite chambre, de femme Paul et Louis Paul, épouse de Paul
femme, Domiciliés de Limoges, étant été son vicaire Jean Paul
dit le vingt-huit, au rapport de M^{re} Nozière, notaire à
Limoges.

Lesquels, protestant conjointement et solidairement, ont, par
les présents, rendu irrévocablement, sous les garanties de Droit
à M. Pierre Boussier, cultivateur, Domicilié à Nozière,
à ce présent et qui accepte,
Une chambre éclairée par deux fenêtres, l'une en face
l'Eglise, et l'autre donnant sur le toit du S^r Jean Guilhan, formant
tout le premier étage d'une maison rurale, sise dans le village de
Nozière, un local appelé le Fort, confrontant: du levant la rue,
du midi Barthélémy Lacroix, du couchant Emile Guilhan, et du
nord Callet.
Cette partie de maison est rendue avec toutes les appartenances
et dépendances, et les Droits d'entrée, vue, issue, passage, éjout,
et autres servitudes, actuels et passés y attachés.

Description du bien

3 E 9404 (1879)

In chambre présentement vendue appartenait avec un
grenier qui se trouvait au-dessus, au S^r Guillaume Baubé, quand
villain charpentier, demeurant à Limoux, y abîmâ son estenduë en
descendant, le treize février mil huit cent soixante-quatorze, après
avoir institué le S^r Olive, comparant, son neveu, pour son légataire
universel en meuble, propriété, et la Dame Marie Gaston, sans profession,
sa femme, pour sa légataire à titre universel en usufruit, suivant
son testament olographe, en date, à Limoux, du vingt-sept mars
mil huit cent soixante-quatre, lequel est formé de huit, et d'après
le vingt-un février mil huit cent soixante-quatorze, par les minutes
du notaire sousigné.

Par suite du décès de la dite Dame Marie Gaston, survenue
il y a trois ans, entre le S^r Olive, comparant, revint au jour'hui, par
sa tête, l'entière propriété de la chambre présentement vendue.

Le dit S^r Guillaume Baubé a été lui-même acquiescé au
dite chambre, de Jeanne Paul et Louise Paul, épouse de Paul
Jammes, domestiques, de Limoux, suivant acte chez ouze jours mil
huit cent vingt-neuf, au rapport de M^o Majorel, notaire à
Limoux.

1879 : Pierre Boussieux cultivateur de
Magrie

1874 : Guillaume Olive tisserand de
Limoux, neveu et héritier de Guillaume
Baubé, et Madeleine Babon son épouse +
usufruit à Marie Gaston, épouse de
Guillaume Baubé

1826 : Guillaume Baubé charpentier de
Limoux, décédé le 13 février 1874

? : Jeanne Paul et Louise Paul, domestiques
de Limoux

Etape suivante : rechercher l'acte du 11
juin 1826 enregistré chez Me Majorel
notaire à Limoux

BIZE-MINERVOIS

Guilhem GENDRE (1455 - 1488)

Minutes notariales.	1455-1488
3 E 14785	1455 - 1468
3 E 14786	1455 - 1468
3 E 14787 (R. I.)	1456 - 1472
3 E 14788	1457 - 1488
3 E 14789 (R. I.)	1458
3 E 14790 (R. I.)	1458 - 1462
3 E 14791	1458 - 1466
3 E 14792 (R. I.)	1458 - 1481
3 E 14793 (R. I.)	1462
3 E 14794 (R. I.)	1463 - 1482
3 E 14795 (R. I.)	1464
3 E 14796 (R. I.)	1468
3 E 14797 (R. I.)	1469 - 1478
3 E 14798 (R. I.)	1473
3 E 14799 (R. I.)	1474
3 E 14800 (R. I.)	1478
3 E 14801 (R. I.)	27/12/1478 - 20/12/1479
3 E 14802 (R. I.)	1480
3 E 14803 (R. I.)	1481
3 E 14804 (R. I.)	1483
3 E 14805 (R. I.)	20/12/1483 - 11/1484

(R. I.) Répertoire initial.

3 E 15411 (R. I.) 1456 - 1486

Amédée DEPASSE (1461 - 1495)

Minutes notariales.	1461-1495
3 E 14806	1461 - 1486
3 E 14807	1461 - 1493
3 E 14808	1465 - 1475
3 E 14809 (R. I.)	1468 - 1485
3 E 14810	1470 - 1490
3 E 14811	1487 - 1495
3 E 14812	1489 - 1493
3 E 14813	1494

Antoine VICTONIS (1474 - 1514)

Minutes notariales.	1474-1514
3 E 14814 (R. I.)	1474 - 1500
3 E 14815 (R. I.)	1487 - 1498
3 E 14816 (R. I.)	1487 - 1512
3 E 14817 (R. I.) ¹	1491 - 1496
3 E 14818 (R. I.)	1491 - 1509
3 E 14819 (R. I.)	1491 - 1503
3 E 14820	1496 - 1514
3 E 14821	1497 - 1498
3 E 14822 (R. I.)	1499 - 1512
3 E 14823 (R. I.)	1500 - 1502

(R. I.) Répertoire initial.

¹ Dans ce registre, maître ~~Victoria~~ est dit notaire de Talairan et de Fontfroide. A la fin du registre, note sur le règne de Charles VIII, l'expédition de Naples et ses incidences en Roussillon.

GENDRE Guilhem1	1455-1488
DEPASSE Amédée	1461-1495
VICTONIS Antoine	1474-1514
PILLOTY Lucas	1495-1536
PILLOTY Jean	1531-1561
GENDRE Guilhem2	1544-1546
LABENDE	1566-1567
RIEUBLANC Pierre	1578-1585
PAYRAC Arnaud	1590-1622
AMALRI Antoine	1617-1652
VAISSE François	1618-1624
AMALRY Jacques-Antoine	1653-1694
GRANIE Jean	1657-1681
AMALRI Dominique	1663-1707
VAISSIERE André	1693-1721
AMALRI	1708-1720
AMALRI Claude	1723-1744
SIPIERE Jean	1759-1780
SIPIERE Etienne-François	1780-An XII
BOYER Jean-Jacques Louis	An VIII-1819
ROZIER Jean-Jacques	1819-1853
DELBOURG	1853-1862
CASTELA Julien	1865-1873
FRANCES Louis Albin	1873-1886
RATIE Marius	1886-1919
BELOT Louis	1919-1939 ?
BELOT Gilbert	1943-1983
LOUIS Thierry Auguste Joseph	1983-1999
VITALI-BOURSAULT Françoise	1999

Propriétaire actuel : SCP Maîtres Michel VITALI, Arnaud GARCIA, Françoise VITALI-BOURSAULT et Françoise ORMIERES-PECH de LACLAUSE, notaires à Sallèles-d' Aude.

Bureau annexe à Bize-Minervois : Me Françoise VITALI-BOURSAULT.

¹ Les documents des notaires mentionnés en bleu dans cet index ont été versés aux Archives départementales de l'Aude, ceux mentionnés en noir sont conservés à l'étude notariale.

<https://archivesdepartementales.aude.fr/3e-notaires>

TOUT SAVOIR

RECHERCHER

PARTICIPER

DÉCOUVRIR

GÉRER SES ARCHIVES

AGENDA

SERVICE ÉDUCATIF

Archives en ligne

Retrouvez sur cette page les inventaires des minutes notariales conservées aux Archives départementales par lieu et chronologie.

Retrouvez les inventaires en fonction :

- De l'[Index des notaires](#)
- De la commune

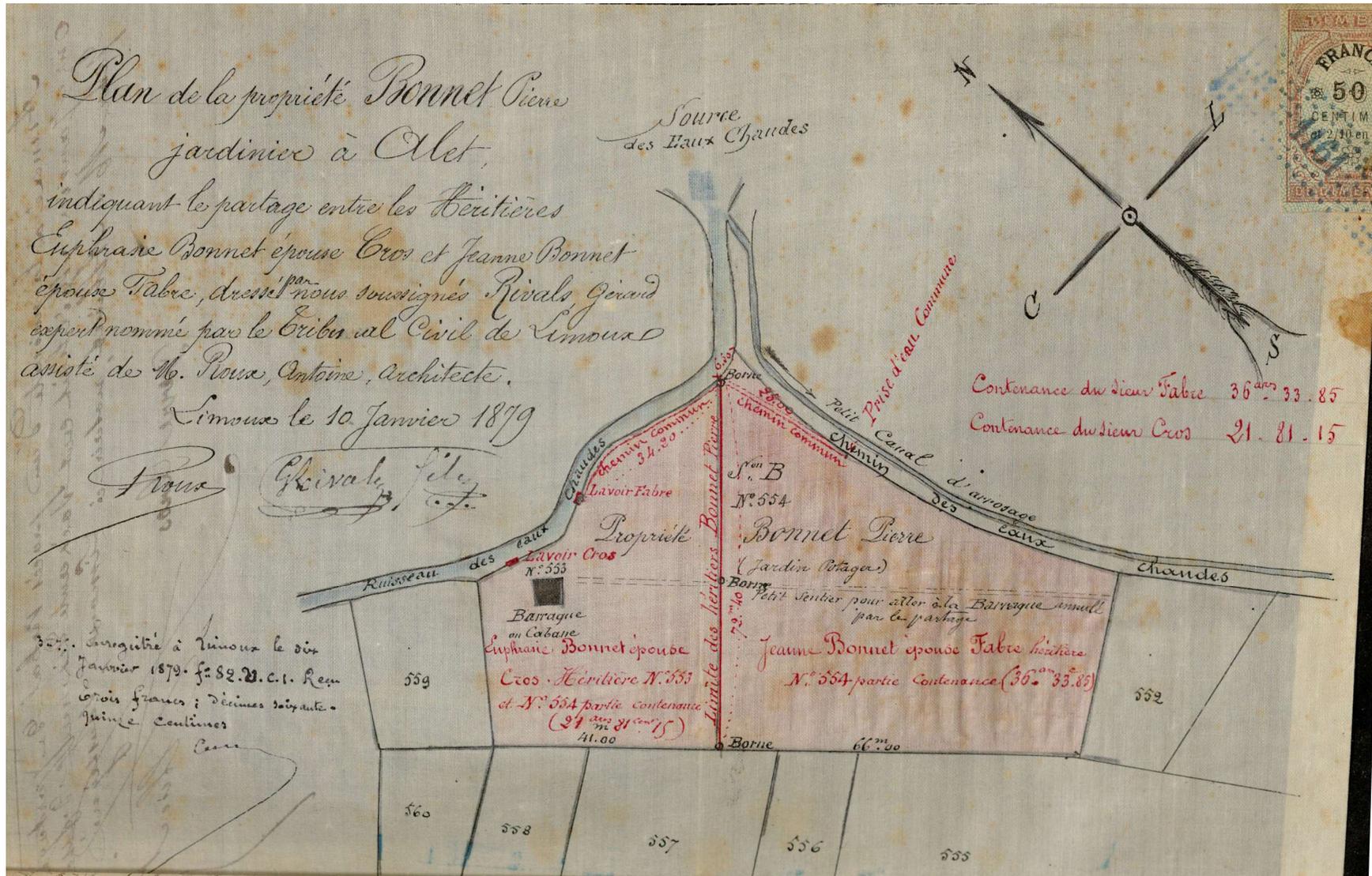
Sous-série 3E

[Index notaires](#)

- › [Alaigne](#)
- › [Alairac](#)
- › [Alet-les-bains](#)
- › [Alzonne](#)
- › [Aragon-Villegailhenc](#)



Ce que vous pouvez aussi trouver dans les registres de notaires, avec les actes de vente de maisons



3 E 9404

Commune de Carcassonne

Lotissement de jardins dit de S^t Martin

Monsieur Satgé Georges de Carcassonne, propriétaire

Plan d'ensemble du lotissement et de ses abords

35 F

Enregistré le 4 Décembre 1942 n° 597
F. 82 C. 50 07h
Recu de 1000 francs

Carcassonne le 11 Mars 1942

Le lotisseur
Georges Satgé

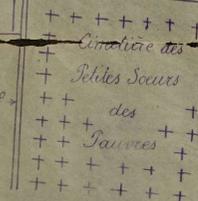
Vu pour être annexé à la délibération du conseil Municipal

MAI 1942
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



Futur terrain
de
jeux
scolaires
communal.

Rue
Alexandre Dumas



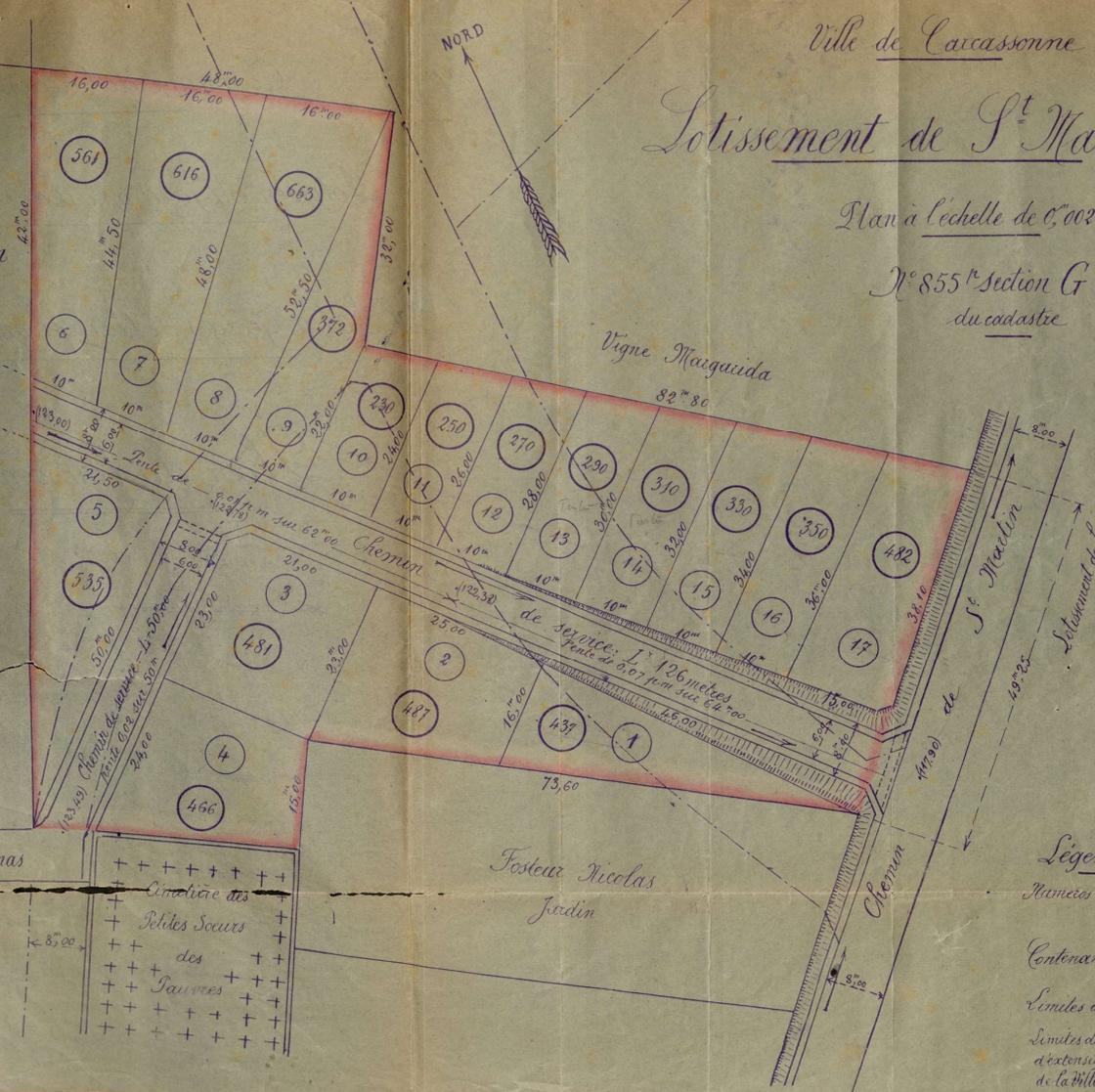
NORD

Ville de Carcassonne

Lotissement de S^t Martin

Plan à l'échelle de 0,002 p.m.

N° 855^e section G
du cadastre



Contenance des lots

N° 1	437
2	487
3	481
4	466
5	535
6	561
7	616
8	663
9	372
10	230
11	250
12	270
13	220
14	250
15	330
16	350
17	482

Surface totale 7.130

Légende

Nombres des lots — ○

Contenance des lots — ○

Limites du lotissement
Limites du plan d'aménagement
d'extension et d'enclôture
de la Ville de Carcassonne

9618

du 1^{er} Septembre 1942

HL 78026

Pardevant Maître François BROUSSE, notaire à la résidence de CARCASSONNE, sousigné.

ONT COMPARU

1^o Monsieur Constant Pierre POMIES, propriétaire, demeurant au Domaine de Saint Loup, commune de Montréal, et Madame Gene viève Eugénie Paule ALIBERT, sans profession, son épouse qu'il assiste et autorise aux fins des présentes, demeurant avec lui,

Nés: Monsieur POMIES à GREZES le vingt huit août mil huit cent quatre vingt dix neuf, et Mme ALIBERT à CARCASSONNE, le cinq mars mil neuf cent quatre.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage ayant précédé leur union célébrée à la Mairie de CARCASSONNE le premier février mil neuf cent vingt six.

2^o Madame Emélie GREFFIER, sans profession, demeurant à GREZES, commune de CARCASSONNE, veuve de M. Jean Pierre POMIES.

Née à FANJEAUX le quatorze mars mil huit cent soixante quinze.

Lesquels ont par ces présentes vendu en s'obligeant solidairement aux garanties ordinaires de fait et de droit les plus étendues:

A Monsieur Emile Louis POMIES, propriétaire, demeurant à GREZES, commune de CARCASSONNE.

Né audit GREZES le trente et un août mil neuf cent quatre, époux de Madame Yvonne Georgette GELIS, née à CARCASSONNE le vingt mars mil neuf cent cinq, avec laquelle il est marié sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat ayant précédé leur union célébrée à la Mairie de CARCASSONNE le trente et un janvier mil neuf cent vingt sept.

Monsieur Emile Louis POMIES à ce présent et qui accepte, les immeubles suivants tous situés à GREZES commune de CARCASSONNE.

- DESIGNATION -

1^o Une parcelle de terre en nature de vigne, lieudit "Boux ou" Métairie de Fare" figurant au cadastre à la section G, sous le N° 6Ip pour une contenance de 45 ares 22 centiares, ci 45a 22ca

2^o Une parcelle de terre en nature de champ, lieudit "Près le chemin de Montréal" figurant au cadastre sous le N° 527p de la section H, pour une contenance de dix huit ares quatre vingt dix neuf centiares 18a 99ca

3^o Une parcelle de terre en nature de vigne, lieudit "Au ruisseau de la Sabar tête" figurant au cadastre sous le N° 574 de la section H, pour une contenance de trente et un

A reporter . 64a 21ca



Vente
de
Pomies
Pomies

la
Mairie
Pomies

P.
P.
P.

ky
4/2
4/2

Cette méthodologie pour les historiques de propriété fonctionne aussi pour les terres non bâties.

1^o Une parcelle de terre en nature de vigne, lieudit "Boux ou" Métairie de Fare" figurant au cadastre à la section G, sous le N° 6Ip pour une contenance de 45 ares 22 centiares, ci 45a 22ca

2^o Une parcelle de terre en nature de champ, lieudit "Près le chemin de Montréal" figurant au cadastre sous le N° 527p de la section H, pour une contenance de dix huit ares quatre vingt dix neuf centiares 18a 99ca

3^o Une parcelle de terre en nature de vigne, lieudit "Au ruisseau de la Sabar tête" figurant au cadastre sous le N° 574 de la section H, pour une contenance de trente et un

A reporter . 64a 21ca

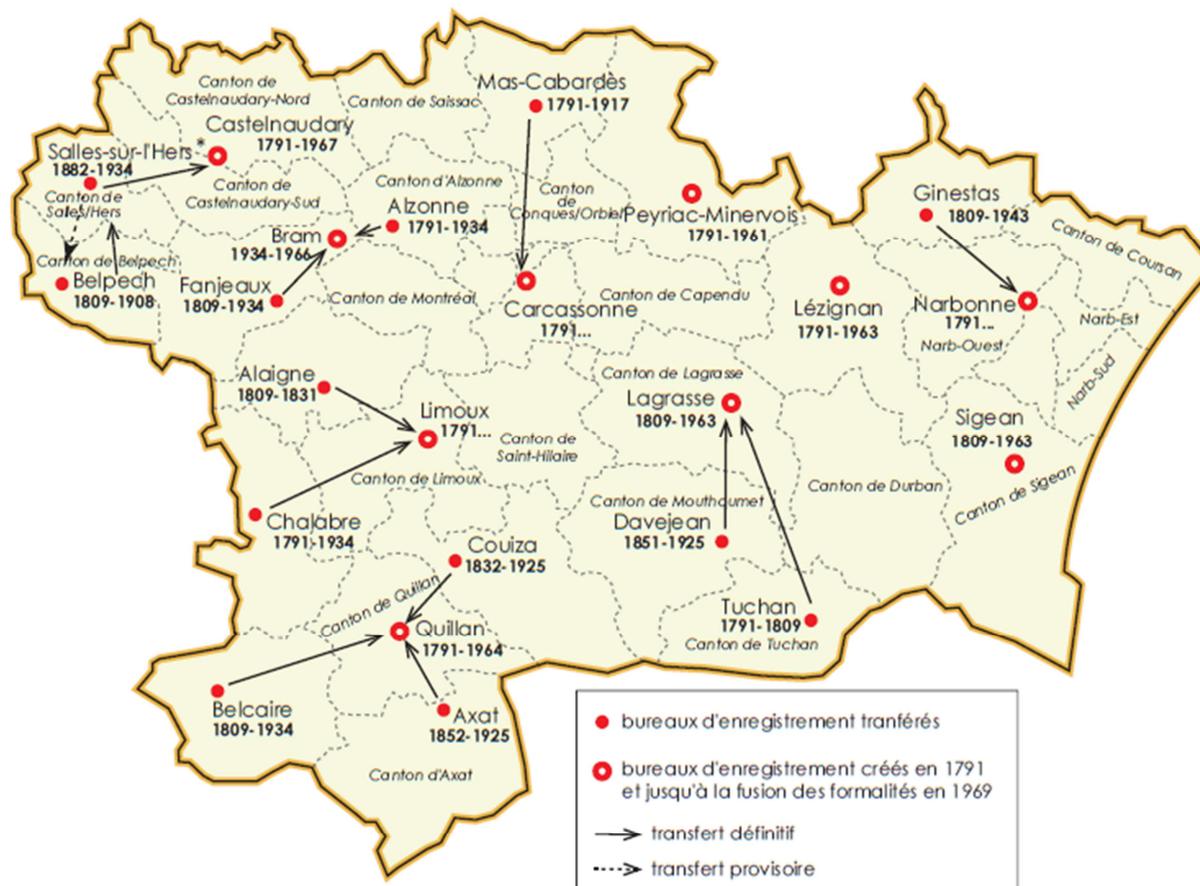
- ORIGINE DE PROPRIETE -

Lesdits immeubles appartenant à de biens propres à M. POMIES Jean Pierre, quand vivait propriétaire demeurant à GREZES pour les avoir recueillis dans la succession de son père M. POMIES Pierre, décédé à GREZES le vingt deux août mil neuf cent, partie dans la succession de sa mère Mme Marie FAGES, épouse précédée dit M. POMIES Pierre, décédée à GREZES le quinze janvier mil huit cent quatre vingt onze, ainsi qu'il résulte de la liquidation de succession souscrite à CARCASSONNE le quatorze août mil huit cent quatre vingt quinze N° 48

Et partie dans les successions de soeurs : POMIES Marie Baptistine et POMIES Jeanne Mélanie décédées, célibataires et intestat à GREZES, la première le trois novembre mil huit cent quatre vingt seize, et la seconde le vingt huit mai mil huit cent quatre vingt seize, que cela résulte des déclarations de successions souscrites au bureau de l'enregistrement de CARCASSONNE celle de

L'Enregistrement (1800-1955)

CARTE DES BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT (1791 - 1967)



* Salles-sur-Hers créé en 1882. Avant 1882 voir bureau de Castelnaudary de 1790 à 1809 puis le bureau de Belpèch de 1809 à 1882. Supprimé en 1934 et rattaché à Castelnaudary

Bureau de Chalabre

TABLES D'ACQUEREURS ET DE VENDEURS

Tables des acquéreurs et nouveaux possesseurs

1790-1865

Volumes précédents, voir 72 C 9/152-167 (1704-1790).

Renvoi à la table des vendeurs

- 3 Q 9/281 28 mai 1790- an 8.
- 3 Q 9/283 22 mai 1790-1^{er} janvier 1818.
- 3 Q 9/284 1818-1825.

Table principale à partir de 1825

- 3 Q 9/285 1825-1831.
- 3 Q 9/286 1832-1838.
- 3 Q 9/287 1838-1843.
- 3 Q 9/288 1843-1849.
- 3 Q 9/289 1849-1855.
- 3 Q 9/290 15 novembre 1855-31 décembre 1862.
- 3 Q 9/291 1^{er} janvier 1863-31 décembre 1865.

Tables des vendeurs et précédents possesseurs

an IX-1865

Volumes précédents, 72 C 9/147-151 (1757-1788).

Table principale jusqu'en 1824

- 3 Q 9/292 23 vendémiaire an IX-1^{er} novembre 1807.
- 3 Q 9/293 2 décembre 1807-1^{er} juillet 1810.
- 3 Q 9/294 septembre 1810-16 mai 1814.
- 3 Q 9/285 1814-1820.
- 3 Q 9/296 1820-1825.

Renvoi à la table des acquéreurs

- 3 Q 9/297 Cote vacante
- 3 Q 9/298 1832-1838.
- 3 Q 9/299 1838-1843.
- 3 Q 9/300 1843-1849.
- 3 Q 9/301 1^{er} janvier 1850-31 décembre 1862.
- 3 Q 9/302 1^{er} janvier 1863-31 décembre 1865.

ACQUÉREURS ET NOUVEAUX POSSESSEURS,
ALPHABÉTIQUEMENT.

N° D'ORDRE.	ACQUÉREURS ET NOUVEAUX POSSESSEURS, ALPHABÉTIQUEMENT.				NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILES DES VENDEURS ou anciens possesseurs, non alphabétiquement.	NATURE DU TITRE en vertu duquel la mutation s'est opérée.	DATE DE L'ACTE ou du décès.	NOMS DES NOTAIRES qui ont reçu les actes.
	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.				
50	Bouichou	Marie-Beurette	f. Absina	St. Colombe	Maurice Boudier à St. Lambert de la Colouque	Vente	29 ^{bre} 1863	Sarrus
51	Bigou	Raymond	Propriétaire	id.	Magdeleine Grand à St. Colombe et Etienne Bigou à St. Julia	id.	8 ^{bre} 1863	Oliva
52	Bouichou	J. Fay	id.	Kivod	Henri Bouichou à St. Colombe	id.	11 ^{bre} 1863	id.
53	Brauzel	Jaques	id.	Villevort	Léon Pierre Paul à Villevort	id.	5 ^{bre} 1863	Espardellier
54	Bigou	Magdeleine	f. Jourd'a	St. Colombe	Aurèle Bigou à St. Colombe	id. B. M. D. P. M.	8 ^{bre} 1863	Sarrus

DATE de l'enregistrement des actes ou des déclarations.	NATURE, CONTENANCE ET SITUATION des immeubles.	ÉVALUATION DU REVENU des biens transmis à titre de donation, échange, succession ou partage.	PRIX D'ACQUISITION, s'il s'agit d'une mutation à titre onéreux, et montant de la soulte dans les échanges et partages.	NOMS DES ÉCHANGISTES ou copartageants par qui la soulte est payée.	DATE DE LA DÉCLARATION de succession des biens faisant l'objet des partages.	OBSERVATIONS, dans lesquelles, s'il s'agit d'un renvoi, on indiquera le nom du bureau d'où l'article a été renvoyé.
6 ⁹ ^{me} = 1862	Petit jardin lin dit le pigeonnier, d'ancien de tant lieu dit Séverin et St ^e Colombe.		400...			
10 ⁹ ^{me} = 1863	Jardin dit l'hort de bas, champ d'ancien local de l'ancien chemin		450...			
16 ⁹ ^{me} = 1863	Champ à Bivost dit pré de devant et champ à St ^e Colombe		93.60			
16 ⁹ ^{me} = 1863	Jumelles au sol, prés, pailles terres labourables, bois et menus à villevort		1,950...			
18 ⁹ ^{me} = 1863 21 ² ^{me} = 1863	Champ à St ^e Colombe lin dit al soulte de Camp bigaud dit Camp d'...		200... 500...			

N° 62		TABLE des Successions et Absences.													
INDICES DÉTAILLÉS DE DÉCLARÉS DÉCÈS (successions)										REMARQUES		BARRÉS ET MONTRES		OBSERVATIONS	
NOM	PRENOM	PROFESSION	AGE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE DÉCÈS	NOM DU DÉCÈDÉ	DATE DE DÉCÈS	NOM DU DÉCÈDÉ	DATE DE DÉCÈS	REMARQUES	BARRÉS ET MONTRES	OBSERVATIONS			
288	Anglade	Jean	36	St. Gaudens	12.7.1918	M. Marie	12.7.1918	M. Marie	12.7.1918	C ² J ¹ (R ¹ 7.12.1918) C ² P ¹ (R ¹ 12.1.1919)	12.7.1918 n° 228				
289	Alzy	Barrière	Jean	St. Gaudens	23.10.1918	M. L. M.	23.10.1918	M. L. M.	23.10.1918		23.10.1918 n° 229				
290	Archaud	Eme	76	St. Gaudens	17.7.1918	M. J. J.	17.7.1918	M. J. J.	17.7.1918		17.7.1918 n° 230				
291	Assomat	Jean	46	St. Gaudens	1.8.1918	M. L. L.	1.8.1918	M. L. L.	1.8.1918		1.8.1918 n° 231				
292	Blary	Albin	56	St. Gaudens	11.2.1918	M. J. J.	11.2.1918	M. J. J.	11.2.1918		11.2.1918 n° 232				
293	Armengaud	Pierre	56	St. Gaudens	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918		2.7.1918 n° 233				
294	Audabert	Jules	29	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 234				
295	Armengaud	Pierre	21	St. Gaudens	2.8.1918	M. J. J.	2.8.1918	M. J. J.	2.8.1918		2.8.1918 n° 235				
296	Audary	Joseph	38	St. Gaudens	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918		2.7.1918 n° 236				
297	Aric	Henri	70	St. Gaudens	2.1.1918	M. J. J.	2.1.1918	M. J. J.	2.1.1918		2.1.1918 n° 237				
298	Albony	Eme		St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 238				
299	Andrieu	Philippe	42	St. Gaudens	4.7.1918	M. J. J.	4.7.1918	M. J. J.	4.7.1918		4.7.1918 n° 239				
300	Albert	Paul	Mani	St. Gaudens	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918	M. J. J.	2.7.1918		2.7.1918 n° 240				
301	Archaud	Clément	11	St. Gaudens	22.10.1918	M. J. J.	22.10.1918	M. J. J.	22.10.1918		22.10.1918 n° 241				
302	Andrieu	Elie	71	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 242				
303	Aressone	Mario	33	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 243				
304	Andrieu	Charles	57	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 244				
305	Arsouroux	Rose	77	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 245				
306	Audigier	Mario	84	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 246				
307	Armen	Joseph	41	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 247				
308	Auriol	Antoine	72	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 248				
309	Assot	Pierre	54	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 249				
310	Arat	Felix	51	St. Gaudens	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918	M. J. J.	1.1.1918		1.1.1918 n° 250				
311	Arnaud	Jean	46	St. Gaudens	4.7.1918	M. J. J.	4.7.1918	M. J. J.	4.7.1918		4.7.1918 n° 251				

3 Q 2/420 Table des successions et absences

<p style="text-align: center;">RENSEIGNEMENTS DIVERS :</p> <p>1° Désignation, d'après la notice de la mairie, des noms, prénoms, demeure et degré de parenté des héritiers ou légataires;</p> <p>2° Désignation sommaire, d'après la même notice, des biens laissés par le <i>de cuius</i>;</p> <p>3° Désignation des procès-verbaux d'opposition de scell's, inventires, ventes de meubles et autres actes enregistrés avant la déclaration et contenant des indications sur la consistance de la succession, renonciations à succession, legs ou communauté (nature des actes, date et lieu de leur enregistrement);</p> <p>4° Désignation de la classe d'inhumation.— Mentionner, en outre, s'il y a lieu, qu'il y a eu transport du corps.</p> <p style="text-align: center;">10</p>	<p style="text-align: center;">DATES ET NUMEROS DES DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs</p> <p style="text-align: center;">—</p> <p>(Pour les successions immobilières déclarées dans d'autres bureaux, mentionner, en outre, ce bureau et le numéro de classement de la formule.)</p> <p style="text-align: center;">11</p>	<p style="text-align: center;">DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de son signation au soumissionnaire, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs (*).</p> <p style="text-align: center;">12</p>	<p style="text-align: center;">OBSERVATIONS.</p> <p style="text-align: center;">—</p> <p>Mentionner notamment :</p> <p>1° Les renvois faits ou reçus;</p> <p>2° La date de l'envoi des avis à adresser quand le montant du <i>de cuius</i>, la classe de son inhumation, le transport du corps paraissent toute idée d'indigence.</p> <p style="text-align: center;">13</p>
<p><i>Cont. de prop. (Roi 17 octobre 1918) ; Cont. de prop. (Roi 19 de Janvier 1919)</i></p> <p style="text-align: center;">Roi=renvoi</p> <p><i>Test. (Roi 17 de 9^e 1918)</i></p>	<p><i>8 avril 1919 n° 158</i></p> <p><i>20 avril 1920 n° 144</i></p> <hr/> <p><i>16 Juin 1919 n° 208</i></p> <hr/> <p><i>12 Juillet 1919</i></p> <hr/> <p><i>15 Juillet 1919</i></p>	<p><i>13 avril 1917</i></p> <p><i>Roi 3 de 9^e 1918</i></p>	

Mention d'un contrat de propriété pour l'un, d'un testament pour l'autre.

La documentation hypothécaire (1800-1955)

Les façons de l'aborder sont diverses :

- à partir d'un acte notarié qui renvoie à une formalité hypothécaire et en donne les références,
- en recherchant directement dans la documentation hypothécaire (registres d'ordre puis de formalités) un acte notarié transcrit, par exemple un acte de vente, lorsqu'on ignore les références (nom du notaire, localisation de l'étude, date) de celui-ci.

Registre indicateur de la table alphabétique

Le récapitulatif du registre indicateur est en général disponible dans un classeur d'inventaire en salle de lecture des archives départementales.. Par intervalle de noms de famille (si l'on cherche par exemple un Perrault), ce registre indique la table alphabétique à consulter (une table pour Olivier à Perrin par exemple, avec sa cote).

Table alphabétique du répertoire des formalités

Dans la table alphabétique repérée, on trouve la liste complète de tous les Perrault possédant des biens fonciers dans l'arrondissement. Il y a une ligne par personne mentionnant son état civil, ses habitations successives et son numéro de volume et de « case personnelle » (page) dans le répertoire des formalités hypothécaires (par exemple : volume 205, case 90).

Attention : faute de place parfois, des renvois sont faits en fin de registre. Songez à vérifier.

*Premier registre à consulter :
le registre indicateur de la table alphabétique
du répertoire des formalités hypothécaires
qui renvoie au n° de la table alphabétique
du répertoire des formalités hypothécaires
incluant le nom que vous cherchez.*



*Second registre à consulter :
la table alphabétique du répertoire
des formalités hypothécaires
qui renvoie au n° de volume et au n° de case
à consulter dans le répertoire des formalités
hypothécaires pour trouver la personne précise
(nom + prénoms) que vous cherchez.*



*Troisième registre à consulter :
le répertoire des formalités hypothécaires.
Le n° de case relevé à l'étape précédente vous
donne accès dans ce troisième volume au détail*

Bureau de Castelnaudary

Tables alphabétiques

4 Q 2/1265-1305 Table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires 1840-1926

4 Q 2/1265	Volume 1, Abad - Arbouze.
4 Q 2/1266	Volume 2, Arcagne - Arzens.
4 Q 2/1267	Volume 2 bis, Barbaste - Bejot.
4 Q 2/1268	Volume 3, Bel - Bop.
4 Q 2/1269	Volume 4, Bor - Busseul.
4 Q 2/1270	Volume 5, Cabal - Cassedebat.
4 Q 2/1271	Volume 6, Cassagnol - Chamayou.
4 Q 2/1272	Volume 7, Chamayou - Coste.
4 Q 2/1273	Volume 8, Coste - Cuzin.
4 Q 2/1274	Volume 9, Dacher - Dugez.
4 Q 2/1275	Volume 10, Dugla - Ezelinde.
4 Q 2/1276	Volume 11, Ebel - Fennasse.
4 Q 2/1277	Volume 12, Fennasse - Fustiès.
4 Q 2/1278	Volume 13, Gay - Goujet.
4 Q 2/1279	Volume 14, Goulouzy - Guerre. Refonte de 1914.
4 Q 2/1280	Volume 14 bis, Gui - Hugonnet. Refonte de 1913.
4 Q 2/1281	Volume 15, Jacocat - Izart.
4 Q 2/1282	Volume 16, Labadens - Lasgouzes.
4 Q 2/1283	Volume 17, Lasgouzes - Lyons.
4 Q 2/1284	Volume 18, Maçou - Mas.
4 Q 2/1285	Volume 19, Maux - Millot.
4 Q 2/1286	Volume 19 bis, Mimar - Murat.
4 Q 2/1287	Volume 20, Miravail - Oustric.
4 Q 2/1288	Volume 21, Pacarau - Plancard.
4 Q 2/1289	Volume 21 bis, Planche - Quot.
4 Q 2/1290	Volume 22, Rabaille - Rouanet.
4 Q 2/1291	Volume 23, Roubeau - Serny.
4 Q 2/1292	Volume 24, Serris - Sylvestre.
4 Q 2/1293	Volume 24 bis, Tabalgaire - Tisseyre.
4 Q 2/1294	Volume 25, Ugou - Zoe.
1295-1305	Noms nouveaux [les propriétaires répertoriés ne sont pas inscrits dans l'ordre alphabétique], 1828-1920.
4 Q 2/1295	Volume 26, 1828.
4 Q 2/1296	Volume 27, 1853.
4 Q 2/1297	Volume 28, 1856-1859.
4 Q 2/1298	Volume 29, 1856-1860.
4 Q 2/1299	Volume 30, 1856-1859.
4 Q 2/1300	Volume 31, 1855-1859.
4 Q 2/1301	Volume 32, 1920.
4 Q 2/1302	Volume 33, 1856-1860.
4 Q 2/1303	Volume 34, 1871-1879.
4 Q 2/1304	Volume 35, Bousquet; Bonnafous; Boyer; Gleizes; Guilhem; Marquier. Refonte de 1910, 1882-1894.
4 Q 2/1305	Volume 36, Marty; Mir; Serres; Peyre; Teisseire; Escargueil; Seguiet; Segux; Scié. 1882-1896.

TABLE du Répertoire. N° 70. (1914.)

NOMS placés en tête de chaque cas du Répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				numéro du volume.	numéro de la case.
<i>Borelly, ou Borrelly, ou Bourrelly</i>					
	Jeanne Louise ou Louise	ep ^{ve} Gallic	Castelnaudary	22	1
	Bernard	marchand	Castelnaudary	1	87
	Hémi ou Sébastien, Hémi	marchand négociant	Castelnaudary	7	158 159
	Jean	marchand de fer	Marseille Castelnaudary	3	691
	Jacques	marchand agricole	Castelnaudary Naves	4	1001
	Michel	marchand	Castelnaudary	5	154
	Anne Ursule ou Ursule	ep ^{ve} Couzja	Villacouray	8	19
	Pierre Michel	négociant, ép ^{ve} de commerce	Castelnaudary	9	310 270
	Paul Dominique	Castelnaudary	Castelnaudary	12	22
feu	Clair	ep ^{ve} Zévine	Castelnaudary	12	88
feu	Catherine	ep ^{ve} Lpinave	Castelnaudary	14	259
	Pierre	peuivre	Castelnaudary	23	2
	Joseph Henri	ép ^{ve} ou 3 ^{es} de médecine	Castelnaudary	24	331
	Anne Jeanne ou Jeanne Marie	ep ^{ve} Régis	Castelnaudary	31	373
	Guillaume Honoré ou Guillaume	négociant pp ^{ve}	Castelnaudary	37	160
	Antoine	commissaire royal	Albyonne	43	785
	Marguerite		Madrid	43	786
	Pauline		Madrid	43	787
	Mari Antoinette	ep ^{ve} Bave	Madrid	43	788
	Antoinette ou Antoinette	ép ^{ve} de commerce négociant pp ^{ve}	Castelnaudary Cartron	44	271
	Henri Michel Marie Victor ou Henri ou Jeanne Marie ou Marie Marie Marie Louise	négociant ép ^{ve} de commerce	Castelnaudary	44	427
		ep ^{ve} Mouta	Belleguette	46	130

4 Q 2- 1269 Table alphabétique d'un registre de formalités

Répertoire des formalités hypothécaires

Dans le volume 205 du répertoire des formalités hypothécaires, on trouve le Perrault cherché en « case » 90. On y liste toutes les mutations (sauf donations, legs, héritages avant la loi du 30 octobre 1935) liées à cette personne, qu'elle y ait pris part comme acheteur ou comme vendeur. Pour une même personne, les références des transcriptions (copies des actes notariés) sont en page de gauche, celles des inscriptions (hypothèques, gages, emprunts) en page de droite, avec à chaque fois le numéro de volume concerné et le n° de l'article (notez la référence pour l'achat de la maison étudiée mais par les références des registres des inscriptions de la page de droite puisque, normalement, ces registres ne sont pas conservés).

Registre des formalités (ou transcriptions)

Dans le volume demandé à partir de la référence notée, les actes sont transcrits chronologiquement. Reportez-vous au n° d'article relevé dans le répertoire : vous y trouverez la copie intégrale de l'acte notarié cherché.

de toutes les mutations foncières que la personne que vous cherchez a réalisées au cours de sa vie. Chaque mutation occupe une ligne et mentionne la date de l'évènement, sa nature, le prix porté dans l'acte et renvoie, pour chacun, au n° de volume et au n° de l'article du registre des formalités où vous trouverez la transcription complète de l'acte notarié.

Quatrième registre à consulter (qui n'est plus un registre d'ordre comme les précédents mais un registre de formalités) : le registre des formalités hypothécaires dont les références ont été trouvées à l'étape précédente. La lecture de l'acte notarié qui y est transcrit vous donne les dates de l'acte, les noms des notaires pour l'acte en question mais aussi souvent pour celui d'avant, puisque toute mutation doit mentionner la provenance des biens.

Il ne vous reste plus qu'à poursuivre vos recherches dans les archives de notaires à partir des références d'actes mentionnées ou en explorant les minutes du notaire de famille.

Bureau de Castelnaudary

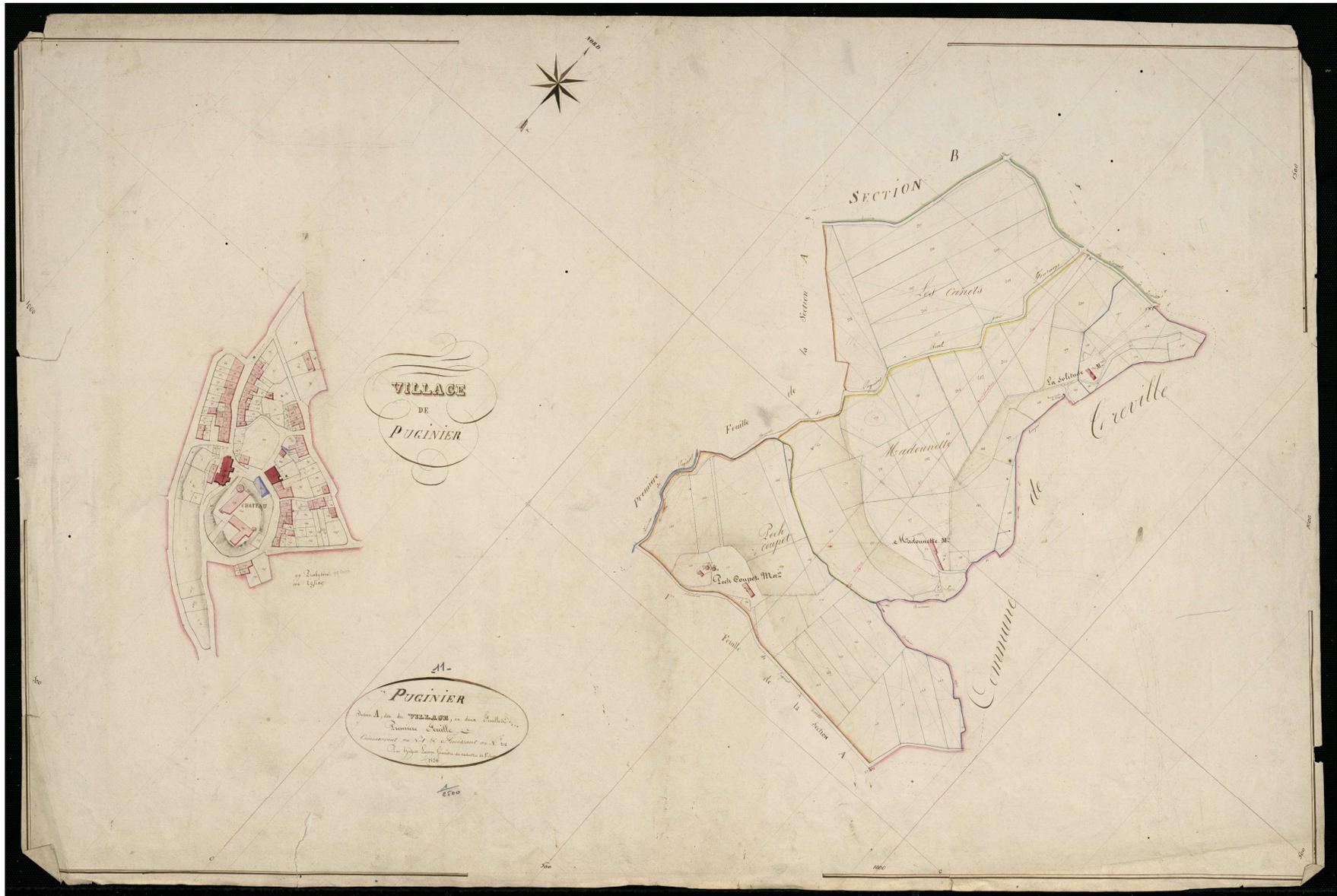
Registres des transcriptions

4 Q 2/350-1606	Registres de transcription des actes de mutation de propriété immobilière. 1799-1927
4 Q 2/350	Volume 1, 25 pluviôse-27 germinal an VII.
4 Q 2/351	Volume 1 bis, 23 floréal-6 messidor an VII.
4 Q 2/352	Volume 2, 7 messidor an VII-18 frimaire an IX (n° 1-180).
4 Q 2/353	Volume 3, 18 frimaire-11 prairial an IX (n° 181-294).
4 Q 2/354	Volume 4, 14 prairial-26 pluviôse an IX (n° 295-378).
4 Q 2/355	Volume 5, 28 vendémiaire-22 nivôse an X (n° 379-463).
4 Q 2/356	Volume 6, 22 nivôse-4 floréal an X (n° 464-551).
4 Q 2/357	Volume 7, 7 floréal-20 frimaire an X (n° 552-639).
4 Q 2/358	Volume 8, 4 thermidor an X-6 brumaire an XI (n° 640-723).
4 Q 2/359	Volume 9, 6 brumaire-15 nivôse an XI (n° 724-810).
4 Q 2/360	Volume 10, 15 nivôse-1 ^{er} germinal an XI (n° 811-886).
4 Q 2/361	Volume 11, 1 ^{er} germinal-6 thermidor an XI (n° 887-979).
4 Q 2/362	Volume 12, 7 thermidor an XI-10 brumaire an XII (n° 1-79).
4 Q 2/363	Volume 13, 12 brumaire-23 nivôse an XII (n° 80-146).
4 Q 2/364	Volume 14, 24 nivôse-19 germinal an XII (n° 147-221).
4 Q 2/365	Volume 15, 22 germinal-3 messidor an XII (n° 222-282).
4 Q 2/366	Volume 16, 6 messidor an XII-4 vendémiaire an XIII (n° 283-292 puis n° 1-41, ouvert à la suite en exécution de la loi du 28 ventôse an XII).
4 Q 2/367	Volume 17, 4 vendémiaire-22 frimaire an XIII.
4 Q 2/368	Volume 18, 23 frimaire-9 germinal an XIII.
4 Q 2/369	Volume 19, 11 germinal-2 ^e jour complémentaire an XIII.
4 Q 2/370	Volume 20, 1 ^{er} vendémiaire an XIV-5 mars 1806.
4 Q 2/371	Volume 21, 6 mars-11 septembre 1806.
4 Q 2/372	Volume 22, 11 septembre-18 décembre 1806.
4 Q 2/373	Volume 23, 18 décembre 1806-5 juin 1807.
4 Q 2/374	Volume 24, 6 juin-30 octobre 1807.
4 Q 2/375	Volume 25, 2 novembre 1807-3 mars 1808.
4 Q 2/376	Volume 26, 7 mars-14 novembre 1808.
4 Q 2/377	Volume 27, 14 novembre 1808-6 mars 1809.
4 Q 2/378	Volume 28, 13 mars-23 octobre 1809.
4 Q 2/379	Volume 29, 24 octobre 1809-31 juillet 1810 (n° 1-140).
4 Q 2/380	Volume 30, 8 août 1810-27 février 1811 (n° 141-265).

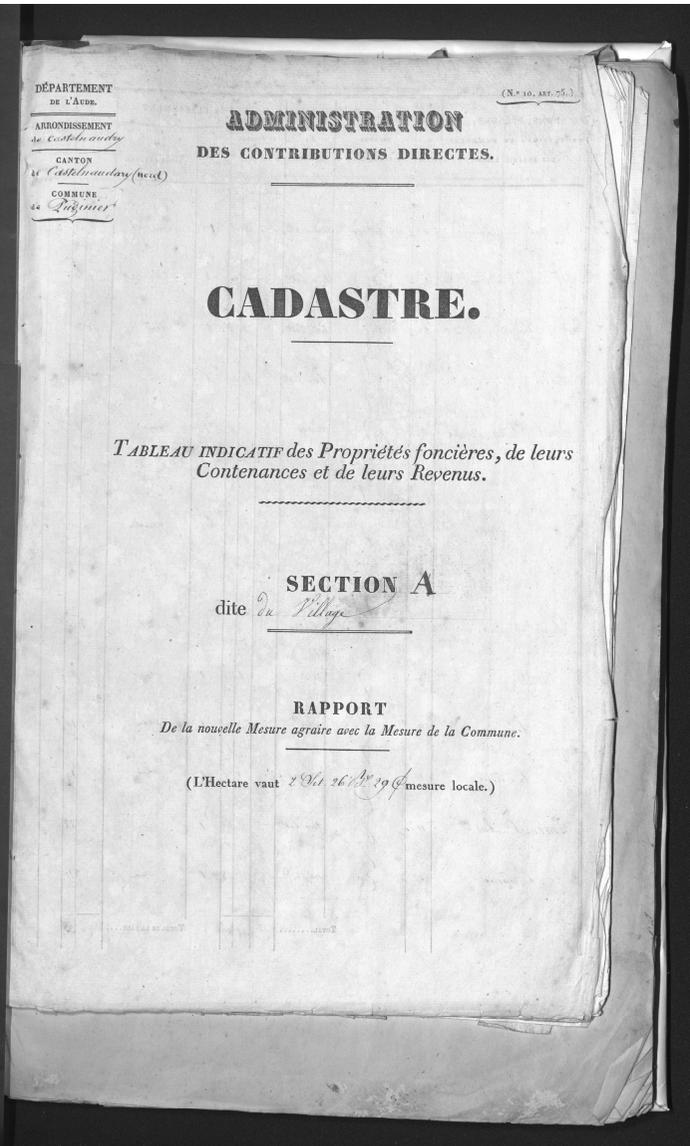
Le cadastre (XIX^e-XX^e s.)



3 P 5840 - Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de Puginier



Première feuille de la section A dite du village



NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS DES PROPRIÉTAIRES.	N.º de PLAN.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX DIT.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES en MÈTRES multiples.		CLASSEMENT en CHIFFRE ou TOUTES LETTRES.	REVENU. francs. c.	NOMBRE d'ANCIENS IMPÔTES.
				hect.	ares.			
Gravelle de Lognon	1	du Village	terre labourée	1	97	1 ^{re} Classe	7 08	
Esquivel J.º Bapt. ho	2		terre labourée	3	46	1 ^{re} Classe	1 70	
Grat Guyon (ho)	3		terre labourée	3	36	1 ^{re} Classe	1 75	
Gravelle de Lognon	4		terre labourée	13	20	1 ^{re} Classe	6 69	
Mme Pierre Vivant	5		Pré	2	7	1 ^{re} Classe	57	
le même	6		pré et Jardin	7	10	1 ^{re} Classe	2 49	
le même	7		maison			4 ^{me} Classe	6 11	3
				1	9	1 ^{re} Classe	30	
Aniel Victor (ho) 20	8		maison			4 ^{me} Classe	6 11	3
				1	24	1 ^{re} Classe	17	
le même	9		pré	2	40	1 ^{re} Classe	1 19	
le même	10		Bois	1	7	1 ^{re} Classe	19	
Paulin An.º	11		terre labourée	6	0	1 ^{re} Classe	22	
le même	12		champ labouré	2	8	1 ^{re} Classe	10	
TOTAL.....				44	89	TOTAL DE LA PAGE.....		76 33

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS DES PROPRIÉTAIRES.	N.º de PLAN.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX DIT.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES en MÈTRES multiples.		CLASSEMENT en CHIFFRE ou TOUTES LETTRES.	REVENU. francs. c.	NOMBRE d'ANCIENS IMPÔTES.
				hect.	ares.			
Cazeau G.º	13	du Village	Champ labouré	2	8	1 ^{re} Classe	10	
Morisset Étienne (ho) 14	14		champ labouré	6	3	1 ^{re} Classe	27	
Cazeau G.º	15		maison			5 ^{me} Classe	2 11	3
				1	48	1 ^{re} Classe	17	
Grat Guillaume	16		maison			5 ^{me} Classe	2 11	2
				1	4	1 ^{re} Classe	16	
Cazeau G.º	17		maison			5 ^{me} Classe	2 11	2
				1	34	1 ^{re} Classe	18	
Grandjean Charles (ho) 18	18		maison			5 ^{me} Classe	2 11	2
				1	34	1 ^{re} Classe	18	
le même	19		maison			5 ^{me} Classe	2 11	3
				1	30	1 ^{re} Classe	17	
Carolle Étienne	20		maison			4 ^{me} Classe	6 11	3
				1	78	1 ^{re} Classe	27	
TOTAL.....				3	83	TOTAL DE LA PAGE.....		17 33

3 P 4217 Etat de sections du cadastre napoléonien de Pugny

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	N.ºs du PLAN.	CANTONS, TRIAGES OU LIEUX DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES			CLASSEMENT		REVENU.	NOMBRE d'OUVERTURES imposables.	
				EN MESURES			en	en		Portes cochées, char- retières et de magas. ⁿ	Portes et fenêtres ordi- naires.
				métriques.			CHIFFRES.	TOUTES LETTRES.			
hect.	a.	c.			francs.	c.					
<i>Terrand, de Puginac</i>	1	<i>au Village</i>	<i>terre lab^{le}</i>		<i>5 95</i>	<i>1</i>	<i>Seconde</i>	<i>7 08</i>			
<i>Esquirol J^m Bapt^e Les</i>	2	<i>us</i>	<i>terre lab^{le}</i>		<i>3 44</i>	<i>1</i>	<i>Seconde</i>	<i>1 20</i>			

<i>Auvion Victor (Garci^{at} 8 Commars)</i>	8		<i>maison</i>			<i>4</i>	<i>quatre</i>	<i>6 11</i>	<i>3</i>	
					<i>1 34</i>	<i>1</i>	<i>un</i>	<i>1 17</i>		
<i>la même</i>	9		<i>un</i>		<i>3 40</i>	<i>1</i>	<i>un</i>	<i>1 19</i>		